



# info

## INDUSTRIE DU VERRE | CP 115 - NATIONALE | FÉVRIER 2025

### CONTENU

- 1 Salaires à partir du 1<sup>er</sup> février 2025 (+ 2%)
- 2 Primes d'équipes à partir du 1<sup>er</sup> février 2025 (+ 2%)
- 3 Allocation complémentaire de chômage à partir du 1<sup>er</sup> février 2025 (+ 2%)

### TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



### 1. SALAIRES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025 (+ 2%)

**Augmentation :** Indexation salaires et indemnités complémentaires de chômage + 2%. Tant les salaires minimums que les salaires réels sont indexés.

**Régime :** 38h/semaine

Salaires minimum	€ 14,3345 (+ € 0,2811)
------------------	------------------------

### 2. PRIMES D'ÉQUIPES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025 (+ 2%)

Après-midi	€ 0,6123 (+ € 0,0120)
------------	-----------------------

Nuit	€ 1,9067 (+ € 0,0374)
------	-----------------------

### 3. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE DE CHÔMAGE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025 (+ 2%)

Allocation journalière	€ 12,0918 (+ € 0,4695 depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2024)
------------------------	---

A partir du 78 <sup>ème</sup> jour	€ 13,0109 (+ € 0,5052 depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2024)
------------------------------------	---



# L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de réductions d'application au 1<sup>er</sup> décembre 2024. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur [www.cscbieplus.be](http://www.cscbieplus.be) et enregistrez-vous.

**Vayamundo** reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur [www.vayamundo.eu](http://www.vayamundo.eu).



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application 'Edenred Discounts'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !